

## **Familles à la course, une loi-cadre en conciliation famille-travail-études à la rescousse!**

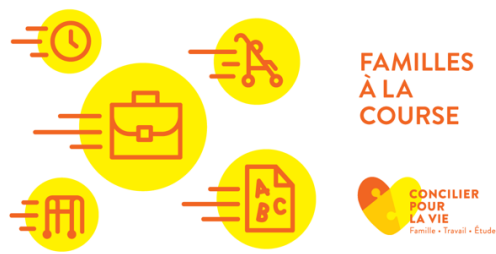
*Cette lettre ouverte est proposée par la Coalition pour la conciliation famille-travail-études, composée des principales organisations syndicales québécoises et d'organisations féministes, communautaires et populaires.*

Depuis une trentaine d'années, et plus particulièrement au cours de la dernière décennie, la réalité des familles québécoises a fortement évolué. Quotidiennement, elles ont le défi de concilier la famille, le travail et les études. Trop souvent, cette charge de conciliation repose uniquement sur les épaules des parents et, plus particulièrement, sur celles des femmes. Dans un récent sondage réalisé auprès de 3 006 parents québécois, 50 % d'entre eux mentionnaient se débrouiller par eux-mêmes plutôt que de se prévaloir des mesures offertes par leur employeur (sondage Léger réalisé pour le Réseau Québec Famille – févr. 2018). Un tel choix témoigne que la pression sociale encourage les parents à considérer la conciliation famille-travail-études comme étant une responsabilité strictement individuelle plutôt que collective. Nous croyons ainsi qu'une loi-cadre, qui aborderait tout autant le champ du travail et des études et qui s'appliquerait aux secteurs privé, public, parapublic et péripublic, permettrait d'atteindre cet objectif de conciliation et ce, sans appauvrir les familles.

Le monde du travail est en pleine mutation et nécessite chaque jour davantage de flexibilité, de disponibilité et de mobilité imposant ainsi une pression accrue sur les familles qui doivent user de créativité afin d'assurer une planification optimale de leur précieux temps. Dans une société où la majorité des adultes travaillent, et dans le contexte actuel de désengagement de l'État, notamment avec la fin de la tarification unique des services éducatifs à la petite enfance, on demande de plus en plus aux familles de contribuer à la prise en charge de responsabilités collectives. Alors que de nombreuses familles doivent par exemple prodiguer des soins à un proche parent, il n'est pas étonnant qu'elles soient à la course.

Cette conciliation n'est pas que l'affaire des familles ou des femmes ni une question individuelle à régler dans le privé. Celle-ci doit être abordée comme la recherche d'un équilibre entre les responsabilités, contraintes et besoins, non seulement professionnels et familiaux, mais aussi sociaux et personnels. C'est un enjeu de société majeur qui demande que l'on s'y intéresse collectivement. Les employeurs ont, eux aussi, un rôle important à jouer dans l'établissement d'un climat propice à la conciliation des différentes sphères de la vie. D'ailleurs, ils auraient tout intérêt, dans la conjoncture actuelle de plein emploi, à prendre ce virage.

Afin de venir en soutien aux familles, les partis politiques doivent s'engager à mettre en place une loi-cadre contenant de réelles mesures de conciliation famille-travail-études. Avec une telle loi, le gouvernement enverrait un message clair à l'effet que les familles sont au centre de notre économie et que c'est avec elles que nous bâtissons le Québec d'aujourd'hui et de demain!



## La liste des membres de la CCFTÉ

- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
- Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉTUL)
- Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- Au bas de l'échelle
- Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
- Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal (RAANM)
- Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)
- Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
- Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Site internet : <https://ccfte.wordpress.com/>

Contact : Annik Patriarca, Au bas de l'échelle, 514-270-7863 et cell 438-886-8668